

Madame
Denise ADLER
Route de Valavran 24
1293 Bellevue

EDD/MMO/DTA

Genève, le 24 novembre 2017

Votre plainte du 12 novembre 2017

Chère Madame,

Votre courriel du 12 novembre dernier, relatif à deux évènements bruyants ayant eu lieu aux alentours de 6h51 et 7h25 locales, nous est bien parvenu et a retenu notre meilleure attention.

Ce matin-là, la piste en service était la 23 : les avions survolaient donc votre secteur lors de la phase d'atterrissage. C'était le cas pour les deux mouvements auxquels vous faites référence.

Après analyse des données radar, nous pouvons vous confirmer que les avions ont suivi correctement la procédure d'approche. Ils étaient bien alignés selon le couloir de descente et le profil d'altitude suivi correspond à la procédure en vigueur.

Entre 6h et 8h, il y a eu 29 mouvements à Genève Aéroport, dont 5 atterrissages. Les deux mouvements mentionnés correspondent à l'atterrissage d'avions gros-porteurs, ce qui permettrait d'expliquer votre ressenti. En fait, par rapport à la moyenne des aéronefs qui opèrent normalement sur notre plateforme, ces types d'avions sont caractérisés par un gabarit plus imposant (donc plus de bruit dû au frottement de l'air) et de ce fait ils sont équipés de moteurs plus puissants (donc plus bruyants).

Nous regrettons la gêne que vous exprimez et vous prions d'agréer, chère Madame, l'expression de notre meilleure considération.

Marc MOUNIER

Chef Environnement
et Développement durable